



Le 5^e régiment du génie de Versailles lors d'un exercice. Les réservistes s'entraînent à raison d'un week-end par mois. « Pour moi, c'est un loisir, explique l'un d'eux. J'ai plus de plaisir à me lever à cinq heures du matin pour crapahuter en treillis que pour un match de foot. »

Le Sénat examine aujourd'hui un projet de loi dont l'objectif est de faire de la réserve un complément indispensable de l'armée d'active

Au 5^e RG du génie de Versailles, les réservistes se tiennent prêts

La « réserve militaire » ne s'est jamais montrée aussi active que dans le cadre des armées nouvellement professionnalisées. Le colonel Didier Porte, chef de corps du 5^e régiment du génie (RG) de Versailles (Yvelines), l'affirme. Ce saint-cyrien de 42 ans sait de quoi il parle, puisqu'il commande l'unité de l'armée de terre qui emploie à ce jour le plus grand nombre de réservistes : 300, sur un effectif total de 1 200 personnes. Il dispose aussi d'un élément important de comparaison : il a commencé sa carrière d'officier au milieu des années 1980. À l'époque, la guerre froide était encore de saison et tous les anciens appelés du service militaire étaient réservistes sur le papier pour le cas où il aurait fallu procéder à une mobilisation générale, afin de contrer une tentative d'invasion soviétique.

Avec la chute du Mur de Berlin en 1989, les choses ont bien sûr radicalement changé. La France a décidé l'arrêt de la conscription, la réduction de moitié environ du volume des forces, qui deviennent professionnelles, et la multiplication des opérations d'interposition à l'étranger. Les effectifs d'active sont, en conséquence, à flux tendus et les régiments ont désormais besoin de la réserve pour assurer la régularité de leur fonctionnement.

Le chef du 5^e RG en a conscience, à l'instar de tous les commandants d'unités de France. Alors, par un froid glacial à 8h30, ce samedi de janvier, en réunissant sur la place d'armes du casernement ses 300 réservistes revêtus du treillis, il commence par remercier ses hom-

mes, après le traditionnel lever des couleurs sur fond de *Marseillaise*. Certains ont droit à des félicitations solennelles, d'autres se voient gratifier d'un grade supérieur.

L'assistance est évidemment émue et flattée. Mais elle n'est pas du genre à se reposer sur ses lauriers. Alors que le week-end commence à peine, les 300 – qui ont derrière eux une semaine de vie active dans le civil – se déploient d'un pas rapide pour s'adonner à des occupations de véritable fantassin : parcours de combattant, entraînement au tir, marche en forêt et bivouac de nuit... « Nous sommes un complément permanent », commente le commandant Laurent Picard, 44 ans, chef de la réserve du 5^e RG, cadre d'industrie dans le civil. « Nous devons être des militaires comme les autres », s'entrechêrit le capitaine Patrick Briand, chargé de la communication et du recrutement, 46 ans, directeur de ressources humaines dans le privé.

Cette réserve est subdivisée en deux compagnies : la 5^e – dominante travaux du génie – et la 6^e – dominante interventions liées à la sécurité. Elle dispose d'une structure hiérarchique et administrative, nécessaire pour des personnels amenés à effectuer des missions militaires courantes mais devant être en partie régulièrement renouvelés pour des raisons professionnelles ou personnelles (déménagements, nouveaux horaires de travail incompatibles avec la réserve...).

Outre les travaux relevant de la spécialité du régiment (cons-

truction de routes, plates-formes et voies ferrées notamment), les missions militaires sont aussi liées à la sécurité. Celle du casernement (surveillance de l'enceinte) et celle de la population civile de la région parisienne dans le cadre du plan Vigipirate, qui implique une préparation particulière (sens de l'observation, maîtrise de l'arme, pratique des techniques d'autodéfense). La participation à des opérations de maintien de la paix à l'étranger est également possible : ce fut récemment le cas pour cinq réservistes du 5^e RG, qui ont passé six mois en Côte d'Ivoire.

Nabil, 28 ans, chauffeur de bus : «Après mon service, je voulais garder le contact avec l'armée en raison de l'ambiance. J'aime la camaraderie. Dans la vie civile, les gens sont égoïstes.»

Ainsi, il s'agit pour l'armée de disposer d'une « réserve opérationnelle », notion reprise dans le projet de loi que doit discuter aujourd'hui le Sénat, et qui a été adopté par l'Assemblée nationale en première lecture le 28 novembre dernier. Ce texte veut surtout inciter les entreprises à faciliter les mises en disponibilité des réservistes. L'en-

traînement de ces derniers, lui, s'effectue à raison d'un week-end par mois en moyenne. Ils doivent être disponibles au minimum de cinq à trente jours par an et peuvent ajouter à ce délai la durée d'une opération à l'extérieur des frontières. Les réservistes reçoivent une indemnité journalière pour les entraînements du week-end (60 € pour un capitaine, 40 € pour un soldat du rang). Pour les missions (Vigipirate ou maintien de la paix), ils sont rémunérés selon le barème des militaires d'active.

La question pécuniaire n'est pas négligeable, d'autant qu'en cas d'opération longue à l'étranger, il n'est pas toujours simple d'obtenir de l'employeur un congé sans solde avec promesse de réintégration. Mais les réservistes préfèrent parler de ce qui motive fondamentalement leur engagement. À l'instar de Philippe Thomasse, 33 ans, cariste dans le civil et à la caserne, sergent chargé d'instruire les nouvelles recrues en douze jours répartis sur six mois : « C'est pour moi un loisir. J'ai plus de plaisir à me lever à cinq heures du matin pour crapahuter en treillis que pour un match de foot avec un club. Et puis, j'ai l'impression d'être utile. »

Se faire plaisir et être utile : les autres réservistes du 5^e RG illustrent aussi, chacun à leur manière, cette double motivation. Pierre, 19 ans, étudiant : « Défiler en rang serrés et bivouaquer à la dure a du charme. Ce sont des moments rustiques qui changent des week-ends plan-plan de monsieur tout-le-monde. Je recherche en outre la discipline, la cohésion, le sport et

REPÈRES

LES PRINCIPALES DISPOSITIONS DU NOUVEAU STATUT DES RÉSERVISTES

■ La loi du 22 octobre 1999 a posé les bases du statut de la réserve de l'armée professionnelle. Elle distingue entre la « réserve opérationnelle », qui regroupe d'anciens militaires et des volontaires ayant souscrit un engagement pour effectuer des missions militaires, et la « réserve citoyenne », qui est constituée de bénévoles chargés d'assurer un lien entre les unités et la population.

■ Le projet de loi actuellement en discussion au Parlement vise à rendre la réserve plus attractive.

Des mesures de crédit d'impôt et de crédit-formation sont prévues pour les entreprises qui accordent à leurs salariés réservistes une mise en disponibilité pour des missions militaires, avec maintien de leur rémunération. A quoi s'ajoute la réduction de deux à un mois du délai de préavis à l'employeur en cas de départ du réserviste pour une mission. L'engagement annuel de ce dernier peut, en outre, être prolongé jusqu'à 210 jours (au lieu de 150 actuellement) dans le cas d'une opération à l'étranger. Les limites d'âge sont assouplies : on peut être réserviste de 17 à 65 ans.

■ Les réservistes opérationnels des armées sont actuellement

50 000, dont 20 600 dans la gendarmerie, 16 320 dans l'armée de terre, 5 000 dans la marine, 4 800 dans l'armée de l'air, 3 150 au service santé, 130 au service des essences. L'objectif est de porter l'effectif global à 94 000 en 2015.

l'aventure des voyages, qui doivent être enrichissantes. Nabil, 28 ans, chauffeur de bus : «Après mon service, je voulais garder le contact avec l'armée en raison de l'ambiance, j'aime la camaraderie. Dans la vie civile, les gens sont égoïstes. Enfin, grâce au régiment, j'ai obtenu le permis pour conduire des bulldozers.» Nicolas, 30 ans, ingénieur : «Réserviste est un bon compromis entre le désir de servir mon pays et celui de conserver mon activité professionnelle. Il faut savoir être prêt à prendre les armes, l'avenir est incertain.» Céline, 19 ans, étudiante qui fait donc partie des 8 % de femmes que compte la réserve française : «Je veux m'engager maintenant dans l'active. L'armée c'est la mobilité, le travail en équipe. Elle me fait sortir de mes limites.» Alique, 35 ans, franco-sénégalais, marié et un enfant, en France depuis 1995, mécanicien auto : «C'est ma façon d'apporter quelque chose à la France, je n'ai pas pu faire le service militaire.»

Parmi les soldats du week-end de Versailles, toutes les professions et de nombreuses origines sont représentées. Cette diversité est un élément supplémentaire d'attractivité. Jérôme, 36 ans, professeur de maths dans un collège d'Île-de-France et réserviste 1^{re} classe, explique : «J'ai gardé un bon souvenir de mon service militaire. Aujourd'hui, je retrouve ce brassage social qui renforce l'unité et qui existe rarement dans le civil.»

ANTOINE FOUCHE

FREDERIC COUNE